

**Compte-rendu du Conseil de l' I.S.T.V.
du vendredi 5 novembre 2010**

Membres présents :

Collège A : Madame Merviel, Messieurs Assaad, Guerra, Lochegnies, et Piechowiak

Collège B : Mesdames Derviaux et Thilliez, Messieurs Benameur, Champagne, Delot, Jenot et Valein

Collège AITOSS : Mesdames Charles et Renard

Collège Etudiants : Mademoiselle Lemeiter, Messieurs De Meyer, Jouandeau, Lavaure et Merlot.

Collège des personnalités extérieures : Mesdames Lancelle et Adam

Membres de Droit : Mesdames Caouder, Guillaume, Laudati, Noiroux et Petitjean, Messieurs Adam, Ben Atitallah, Bouchart, Carlier, Cousin, Deresme, Khainnar, Ouafouh, Ratli, et Tabka.

Membres excusés : Mesdames Blanchard et Brutel, Messieurs Debernard, Dumont, Gentina, Level, Revaux, Sentouh et Wilbaut.

Pouvoirs :

Madame Leriche	à	Monsieur Champagne
Monsieur Vrancken	à	Monsieur Delot
Monsieur Lerible	à	Madame Renard
Monsieur Gorisse	à	Monsieur Lavaure
Monsieur Offroy	à	Monsieur Lavaure
Monsieur Desmarez	à	Madame Lancelle

SYNTHESE DES DECISIONS APPROUVEES

- 1) Monsieur Pommeray est élu Directeur Adjoint.
- 2) Les responsabilités sont approuvées à l'unanimité
- 3) Les règlements des examens sont approuvés à l'unanimité
- 4) La convention de partenariat avec le lycée automobile de Marcq en Baroeul est adoptée à l'unanimité
- 5) Les DBM sont approuvées à l'unanimité.

Ouverture de la séance : 10 h 10

Madame Follet ouvre cette séance exceptionnelle un vendredi matin, mais nécessaire pour introduire la nouvelle équipe de Direction et valider les responsabilités et règlements des examens.

1. Informations générales

Madame Follet présente les nouveaux membres du Conseil : Monsieur Labalette représente la société Mouty, suite au départ en retraite de M. Mouty. Deux étudiants suppléants deviennent titulaires : Messieurs Merlot et Martinache.

Madame Follet rend ensuite hommage aux journalistes retenus otages en Afghanistan ainsi qu'à leurs accompagnateurs. Elle précise qu'Hervé Ghesquière est intervenant dans la licence professionnelle JORIS.

L'état des effectifs à ce jour (non définitif) montre globalement une stabilité, avec un léger tassement des DEUST, une augmentation du nombre d'étudiants inscrits en Licence et en Licence Professionnelle, et une petite diminution des Masters. La formation par apprentissage connaît une nouvelle augmentation. Les

étudiants en première année de Licence sont également plus nombreux, mais la part des primo-entrants n'est pas encore connue.

Madame Follet présente les nouveaux enseignants qui ont rejoint l'ISTV depuis cette rentrée : M. Dumont à Cambrai (MCF Agro), M. Bekrar (MCF Automatique), M. Bechet (MCF Mécanique), M. Leconte (MCF Mécanique), M. Busi (PRAG Anglais) et M. Cousin (PRAG Chimie). M. Dewally et M. Léger sont partis en retraite; M. Duquennoy a été promu Professeur. Dans les services, sont venus rejoindre l'ISTV : Catherine Empisse (responsable du Pôle Sclolarité de l'Institut), Pascale Lambert (secrétariat Licence), et Ludovic Maes (service des emplois du temps). Isabelle Waxin a obtenu une mutation, elle est remplacée à Cambrai par Véronique Fourdrain. Enfin, Sébastien Derveaux a été reçu au concours de technicien RF.

Madame Martin rappelle les temps forts qui vont rythmer l'année en matière de communication : journée technicolor, journées d'immersion, salons de l'étudiant, JPO, forums des lycées, salon des Masters, Nuit de l'info...

Monsieur Valein indique qu'à Cambrai, une rencontre avec les responsables des lycées est organisée le 25 novembre pour discuter de leurs attentes.

Madame Lancelle annonce que le 18 novembre, le Président du Sénat sera présent à Cambrai à l'occasion d'un colloque sur la démocratisation dans l'enseignement. Elle invite donc chacun à assister à cet événement.

Madame Follet précise que deux formations n'ont pas ouvert cette année faute d'étudiants : il s'agit du Master ADLOT et du Master INANTEC, pour la première année. Monsieur Cousin ajoute que le parcours Ingénierie Mécanique en deuxième année de licence (S3) est également concerné.

Pour terminer, Madame Follet informe le Conseil que des élections auront lieu en 2011 pour renouveler l'ensemble des collèges, en commençant par les enseignants et personnels en janvier, puis les usagers en mars et enfin les personnalités extérieures en avril.

2. Election du Directeur Adjoint

Madame Follet propose M. Michel Pommeray au poste de Directeur Adjoint.

Monsieur Pommeray est élu à la majorité absolue avec 23 voix pour, 2 contre et 2 votes blancs.

3. Responsabilités

Madame Follet présente la nouvelle équipe de direction, articulée autour de 4 directions : Monsieur Michel Pommeray en charge de la pédagogie, Monsieur Nasser Benameur en charge de la formation continue et de l'apprentissage, Monsieur Sylvain Lecomte en charge des relations avec les entreprises et la recherche, et Mme Atika Rivenq en charge de la communication et la valorisation.

Madame Follet a par ailleurs reconduit Monsieur Jean Marie Raviart dans sa mission, et le remercie pour le travail effectué sur APOGEE et sur la mise en place de la nouvelle offre de formation avec M. Abed. Elle a demandé à Monsieur Igor Crevits de prendre en charge une mission sur l'organisation des emplois du temps, afin d'améliorer le fonctionnement actuel de l'ISTV en soulageant de ce travail les responsables pédagogiques. Elle souhaite également que M. Crévits étudie les demandes d'ouverture d'EC au regard des effectifs inscrits.

L'organisation des jurys diffère un peu cette année pour les Licences : il y a un président de jury par Licence, et M. Pommeray sera président de séance pour la première année avec l'ensemble des présidents des quatre licences, ceci afin de permettre un meilleur suivi des étudiants.

Quelques changements sont à noter sur le document envoyé : Concernant la coordination du CLES, c'est désormais Mme Petitjean qui assume cette responsabilité. M. Champagne prend la responsabilité de la filière Chimie et Matériaux. Les stages des Masters IRCOMS sont sous la responsabilité de M. Delot.

Mme Boulekbache est Directrice des études du Master GCAU en apprentissage.

Les listes de responsables et présidents de jury sont validées à l'unanimité.

4. Règlements des examens

Mme Follet présente les documents qui ont été élaborés lors de réunions avec les responsables concernés. Elle précise également que les conseils de certificat ont été réunis.

Des modifications sont apportées par M. Pommeray sur le règlement Licence.

Il propose de ne rendre obligatoire l'inscription en deuxième session que pour les étudiants défailants (art 6), ceci pour des raisons pratiques de gestion. Dans l'art. 13, il propose que les étudiants enjambants ne puissent repasser que les EC non acquis des UE non acquises.

Monsieur Valein souhaite attirer l'attention sur le fait que ce règlement sera perfectible dans le temps et que nous serons peut-être cette année confrontés à des problèmes inconnus à ce jour. La mise en place d'une nouvelle offre de formation demande une certaine souplesse, il s'agit d'une année transitoire.

Il demande par ailleurs quels sont les pré-requis pour les étudiants de Licence Professionnelle, le règlement ne précisant pas les formations ayant permis l'obtention de ces crédits (il peut s'agir de DUT,...).

Mme Follet explique que les pré-requis font l'objet d'une définition dans les maquettes d'habilitation, et qu'ils sont propres à chaque formation.

Monsieur Gorisse demande que soit précisée la règle de l'anonymat sur les copies, quel que soit le niveau d'études.

Madame Follet propose de préciser ces règles dans un courrier qui sera diffusé aux étudiants.

Monsieur Valein souhaite savoir comment le règlement est appliqué dans le contexte de co-habilitation régionale.

C'est notamment le cas des Masters Mathématiques et Agroalimentaire. Dans ce cas, les mêmes règles sont appliquées au niveau régional.

Concernant le règlement interne, il est demandé que soit ajouté le nom du correcteur, et que ce dernier soit présent lors de la consultation des copies. Lorsqu'il y a des 1/3 temps, il faudrait également que cela soit mentionné avec le sujet. Il est enfin demandé de modifier le paragraphe concernant le déroulement de l'épreuve pour indiquer qu'il s'agit d'un enseignant responsable qui doit être présent lors de l'épreuve.

Madame Derviaux demande si, pour les DS de fin de semestre organisés dans le cadre du contrôle continu, il sera quand même possible de recourir à des surveillantes. La réponse est oui, pour les DS de fin de semestre uniquement.

Monsieur Lavaure souhaite que les surveillants soient bien informés des dispositions à prendre en cas de fraude.

Les différents règlements sont adoptés à l'unanimité.

5. Conventions

Le partenariat proposé avec le lycée de Marcq en Baroeul permet de réaliser des enseignements de la LP EICET. Auparavant, ces TP avaient lieu au lycée du Hainaut mais des suppressions de poste ne permettent plus cet échange.

Il est précisé que le transport est pris en charge par la composante.

La convention de partenariat avec le lycée automobile de Marcq en Baroeul est adoptée à l'unanimité.

6. DBM

Ces décisions budgétaires modificatives sont présentées pour régularisation. Il s'agit de mouvements relatifs à la réalisation du PPI. D'une part, l'abaissement du seuil d'immobilisation à 500€ HT unitaire a conduit à ajuster les prévisions budgétaires, d'autre part, la composante a reçu le complément de l'enveloppe, ouverte à 60% lors du budget initial.

Les DBM sont approuvées à l'unanimité.

Questions Diverses

Madame Follet lance un appel à tous les responsables pour que soient remontées au plus vite à Catherine Empisse les règles de calcul. Il faut en effet pouvoir les modéliser dans APOGEE pour organiser les jurys, et ce travail demande du temps.

Elle annonce également son souhait que l'ISTV participe à la fête de la Science, comme le fait déjà l'IUT.

Monsieur Valein demande que les enseignants puissent avoir accès aux fiches UE. Madame Rivenq ajoute qu'il serait utile de les avoir également en anglais.

Monsieur Guerra annonce que le LAMIH est porteur, dans le cadre du grand emprunt, d'un projet de LABEX qui implique les Masters puisque des cours de M2 seront donnés en anglais. Les responsables concernés sont informés et y travaillent. Ce projet pourra faire l'objet d'une information lors d'un prochain Conseil.

Madame Follet indique qu'elle a envoyé un message aux directeurs de laboratoires pour connaître leurs besoins en supports de professeurs invités. Elle propose de faire une réunion avec les intéressés.

Madame Caouder aimerait que les dates et heures des Conseils soient programmées à l'avance. Madame Follet approuve cette suggestion, un calendrier annuel sera établi.

La séance est levée à 11h30.

La Directrice,

Claudine FOLLET

Le Rapporteur de Séance,

Thierry DELOT